



Syndicat
Pénitentiaire des
Surveillants et Surveillants Brigadiers



Les C.P.I.P. obtiennent la Catégorie A, Désespérément, les Surveillant(e)s attendent de véritables Avancées...

Le S.P.S prend acte de la signature, au **22 juillet dernier**, d'un relevé de conclusion qui vient finaliser les discussions menées entre la Chancellerie, la direction de l'Administration Pénitentiaire, et les Organisations Syndicales siégeant au **Comité Technique - SPIP** (UFAP - CGT - FSU - CFDT). Parmi des mesures diverses et variées, nous notons dans les principales avancées :

- L'obtention de la Catégorie A pour les CPIP

- **Revalorisation du dispositif indemnitaire** : Augmentation (70%) de IFPIP, et augmentation (40%) de I.F.O. Soit une augmentation de **1048 €** (CPIP Classe Normale), et une augmentation de **1346 €** (CPIP Hors Classe)

Si les Organisations Syndicales (dites multicatégorielles), qui représentent donc toutes les catégories de personnels dans notre administration, peuvent s'enorgueillir, de cette belle et historique victoire pour les CPIP, le SPS désespère de voir un jour, ces mêmes Organisations Syndicales, obtenir une telle avancée pour les Surveillant(e)s... qui stagnent éternellement en catégorie C.

À l'heure où les records de surpopulation pénale sont explosés, dans un univers carcéral au bord de l'implosion, pendant que **les surveillant(e)s se font, EUX, copieusement et quotidiennement insulter et agresser**, pendant qu'ils et elles subissent des rythmes de travail infernaux, qu'ils sont en sous-effectif chronique, qu'ils souffrent des symptômes liés aux risques psychosociaux, qu'ils sont bombardés de nouvelles missions, **désespérément les Surveillant(e)s attendent...**

Nous ne réitérerons pas ici la très longue litanie des rendez-vous manqués par les Organisations Syndicales majoritaires, pour gagner, notamment des avancées catégorielles pour les Surveillant(e)s.

Si une Organisation Syndicale est arrivée sur le tard pour réclamer enfin la Catégorie B, pendant que l'UFAP s'obstine à signer de piètres Réformes Statutaires et Indemnitaires pour les Surveillant(e)s, force est de constater que ces deux syndicats **en oublient de dire, qu' en 2004, ils ont eux-mêmes refusé la Catégorie B alors que le Ministre leur avait proposée**. Que de temps et d'argent perdu pour les Surveillant(e)s ! Que de préjudices pour un métier si spécifique !

Nous le savons, les petites avancées signées fin 2015 par UFAP-FO-CGT, seront dès janvier prochain, partiellement gommées, par l'augmentation de la cotisation de pension civile. Pauvres Surveillant(es) !

Il est grand temps que les Surveillant(e)s (65 % du personnel pénitentiaire à eux seuls) se désolidarisent de ces Organisations Syndicales fourre tout..., afin de gagner pour eux-seuls et par eux-seuls. **Pour cela ils doivent se rassembler au plus vite dans une grande et véritable force revendicative ! Continuons avec force de convictions, à grandir le SPS, pour grandir les Surveillant(e)s !**

Le bureau central, 01 août 2016